Certificat d'immatriculation

Bo737

N° Immatriculation — Date de 1ère immatriculation

A. CV-952-DW **B** 28/05/2013

C.1 COBAS

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3

2 ALL D'ESPAGNE

33311 ARCACHON CEDEX

D.1 RENAULT

D.2 PRC3CUHN6T4NHVL7?G80S075U0NN00

D.2.1

D.3 PREMIUM

F.1 27000 **F.2** 26000 **F.3** **E.** VF629CHB000002543

G 14921 **G.1** 14846

J N3 **J.1** VASP **J.2** **J.3** BOM

K e2*2007/46*0031*06

P.1 7146 **P.2** 247 **P.3** GO **P.6** 19

Q **S.1** 3 **S.2** **U.1** 83

U.2 1725 **V.7** **V.9** 2005/55*2006/51E5

X.1 VISITE AVANT LE 28/05/2014

Y.1 342 **Y.2** 0

Y.3 0 **Y.4** 4

Y.5 2.5 **Y.6** 348.5

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation,
la sous directrice de la circulation
et de la sécurité routières

A. Lebrun

Anne LEBRUN

H

I 28/05/2013

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

Certificat d'immatriculation COUPON DÉTACHABLE

CV-952-DW 28/05/2013

2013CG30596

VF629CHB000002543

RENAULT

COBAS

CRFRACV952DW4VF629CHB000002543113052B5VASP<<
BOM<RENAULT<<<<<<<PREMIUM<<<<<<2013CG3059652

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGE

N° d'imprimé : K 009057391

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

DEKRA

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	14/02/2025	25114533

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

13/02/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S033K147

(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE

(3) COORDONNÉES : 18 Rue Newton

33370 TRESSES

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 040Z7012

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
CV-952-DW (F)	28/05/2013	28/05/2013

Marque	Genre	Carrosserie
RENAULT	VASP	BOM

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VF629CHB000002543	N3

Type/CNIT	Énergie
PRC3CUHN6T4NHVL77G80S075U0NN00	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

218080

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule à moteur de transport de marchandises

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

0.2.1.c.1. NUMÉRO D'IDENTIFICATION, DE CHÂSSIS OU DE SÉRIE DU VÉHICULE : Documents du véhicule illisibles ou comportant des imprécisions matérielles

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤1.00 m^{-1}) :
C1: <0.10 m^{-1} C2: <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ 50%) : global: 54%
Efficacité par essieu : E1: 60% E2: 51% E3: 54%
Déséquilibre (< 20%) : E1: 2% E2: 15% E3: 2%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ 18%) : 36%
Frein de secours :
Efficacité par essieu : indépendance des circuits
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%) : G: -1.1% D: -1.4% h: < 0,8 m
État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge :
Bennes à ordures ménageres

DEKRA

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

Performances environnementales			
46.	Niveau sonore:		70/157*2007/34
	A l'arrêt		83 dB(A) à un régime de 1725 tr/min
	En marche		74,5 dB(A)
47.	Niveau des émissions d'échappement:		Euro V-G
48.	Emissions d'échappement:		
	Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable:		2005/55*2006/51G
	1. Procédure d'essai: Type I ou ESC	CO: 0,08 g/kWh NOx: 1,45 g/kWh Particules: 0,017 g/kWh	HC: 0,003 g/kWh HC + NO_x : ---
	Opacité de la fumée (ELR):		0,147 m^{-1}
	2. Procédure d'essai: ETC (le cas échéant)	CO: 0,2487 g/kWh NHMC: 0,004 g/kWh CH_4: ---	NOx: 1,207 g/kWh THC: --- Particules: 0,03 g/kWh
48.1	Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption :		1 m^{-1} ECE R24-03
Divers			
50.	Réceptionné selon les exigences en matière de conception applicables pour le transport de matières dangereuses :		Non
52	Remarques:		---

RENAULT TRUCKS

CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

VEHICULES INCOMPLETS N3

Le soussigné, Mr Jean GAUQUELIN , certifie par la présente que le véhicule:

0.1	Marque (Raison sociale du constructeur) :	RENAULT
0.2	Type :	PRC3C
	Variante :	UHN6T4
	Version :	NHVL77G80S075U0NN00
0.2.1	Nom commercial :	PREMIUM
0.4	Catégorie de véhicule :	N3
0.5	Nom et adresse du constructeur :	RENAULT TRUCKS SAS 99, route de Lyon 69802 Saint-Priest – France
0.6	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires :	Collées ou rivetées dans l'encadrement de la porte avant gauche
	Emplacement du numéro d'identification du véhicule:	Frappé à froid sur le cadre châssis, à l'extérieur du longeron droit, au niveau de la roue avant
0.9	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant) :	---
0.10.	Numéro d'identification du véhicule:	VF629CHB000002543

est conforme à tous égards au type décrit dans la réception e2*2007/46*0031*06 délivrée le : 2012-10-11
- et ne peut pas être immatriculé à titre permanent sans d'autres réceptions.

St Priest, 2013-03-21

BOM 37

Constitution générale du véhicule		
1.	Nombre d'essieux: et de roues:	3 8
1.1.	Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées:	1, 2
2	Essieux directeurs (nombre, emplacement):	2, 1 and 3
3.	Essieux moteurs (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu):	1, 2, Par arbre de transmission
Dimensions principales		
4.	Empattement :	---
4.1.	Ecartement des essieux :	1-2: 3500mm 2-3: 1350mm
5.1.	Longueur totale admissible:	9280 mm
6.1.	Largeur maximale admissible:	2600 mm
8.	Avancée de la sellette d'attelage pour un véhicule tracteur pour semi-remorque (maximale et minimale):	--- mm
12.1.	Porte-à-faux arrière maximal admissible:	3010 mm
Masses		
14.	Masse du véhicule incomplet en ordre de marche:	7206 kg
14.1.	Répartition de cette masse entre les essieux:	1: 4204 kg 2: 1817 kg 3: 1185 kg
15. 15.1	Masse minimale du véhicule complété: Répartition de cette masse entre les essieux:	6702 kg 1: 4262 kg 2+3: 2440 kg
16.	Masses maximales techniquement admissibles	
16.1.	Masse en charge maximale techniquement admissible:	27000 kg
16.2.	Masse techniquement admissible sur chaque essieu:	1: 8000 kg 2: 11500kg 3: 7500 kg
16.3.	Masse techniquement admissible sur chaque groupe d'essieux:	1: 8000 kg 2+3: 19000 kg
16.4.	Masse maximale techniquement admissible de l'ensemble:	0 kg (16.1 + 3500 kg avec le dispositif d'attelage approprié)
17.	Masses maximales admissibles du véhicule immatriculé/en service prévues pour le trafic national/international	
17.1.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue:	---
17.2.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque essieu:	---
17.3.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque groupe d'essieu:	---
17.4.	Masse maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue de l'ensemble:	---
18.	Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de:	
18.1.	Remorque à timon d'attelage:	0 kg
18.2.	Semi-remorque:	--- kg
18.3.	Remorque à essieu central:	0 kg
18.4	Remorque non freinée:	0 kg
19.	Masse statique maximale techniquement admissibleau point d'attelage:	0 kg

Propulsion		
20.	Constructeur du moteur:	DEUTZ AG
21.	Code de moteur inscrit sur le moteur:	Dxi 7 340-EU V - TR4O
22.	Principe de fonctionnement:	Allumage par compression, quatre temps
23.	Electrique pur:	Non
23.1.	Véhicule hybride:	Non
24.	Nombre et disposition des cylindres:	6 en ligne
25.	Capacité du moteur:	7146 cm^3
26.	Carburant:	Gazole
26.1.	Monocarburant / bicarburant / carburant modulable:	Monocarburant
27.	Puissance maximale nette:	247kW 2300 tr/min
28.	Boite de vitesses (type):	Automatique
Vitesse maximale		
29.	Vitesse maximale:	90 km/h
Essieux et suspension		
31.	Position du ou des essieux relevables:	-
32.	Position du ou des essieux délestables:	3
33.	Essieu(x) moteur(s) équipé(s) d'une suspension pneumatique ou équivalente:	Oui X
35.	Combinaison pneumatiques / roues:	Essieu 1 : pneu 315/80R22.5, jante 22.5x9.00, 156 L Essieu 2 : pneu 315/80R22.5, jante 22.5x9.00, 150 L Essieu 3 : pneu 315/80R22.5, jante 22.5x9.00, 156 L
Dispositifs de freinage		
36.	Connexions pour le freinage de la remorque:	---
37.	Pression dans la conduite d'alimentation du système de freinage de la remorque:	--- bar max
Dispositif d'attelage		
44.	Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant:	-
45.	Types ou classes de dispositifs d'attelages pouvant être montés:	---
45.1.	Valeurs caractéristiques:	D: - kN V: - kN S: - kg U: - kg

Bon 37

EUROVOIRIE
RosRoca

Annexe III

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE DE CONFORMITÉ INITIAL D'UN VÉHICULE

DATE DU CONTRÔLE : **16/05/2013**
N° DE CONTRÔLE : **2013005**
CARROSSIER (nom et adresse) : **Eurovoirie - ZI, 40 avenue Eugène GAZEAU 60300 Senlis**
DATE D'ÉCHÉANCE DE LA QUALIFICATION : **25 février 2016**

IDENTIFICATION DU VÉHICULE (2) :

(D 1)	Marque :	**RENAULT**
(D 2)	Type Variante Version :	**PRC3C UHN6T4**
(E)	Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type :	**VF629CHB000002543**
(F 2)	Masse en charge maximale admissible en service dans l'État (PTAC) (Kg) :	**26000**
(F 3)	Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans État (PTRA) (Kg) :	**NEANT**
(G)	Masse en service (G1 + 75) (Kg) :	**14921**
(G 1)	Poids à vide national (PV) (Kg) :	**14846**
(J 1)	Genre national (3) :	**VASP**
(J 3)	Carrosserie (désignation nationale) (4) :	**BOM**
(S 1)	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) :	**3**

Voir certificat de conformité du véhicule de base les rubriques suivantes :
(D 3), (F 1), (J), (K), (P 1), (P2), (P 3), (P 6),(U 1), (U 2), (V 7), (V 9)

DIMENSIONS / Longueur : L = **9,36** m Largeur : l **2,55** m Surface L x l = **23,87** m²

ENGAGEMENT DU CARROSSIER :
je soussigné, carrossier, certifie :
l disposer d'une qualification en cours de validité au titre de l'article R.323-25 du code de la route;
l avoir carrossé le véhicule identifié ci-dessus;
l que ce véhicule peut être immatriculé sans réception complémentaire compte tenu de ce que :
- La châssis est resté conforme au type décrit dans La notice du constructeur et n'a subi aucune transformation ;
- le véhicule satisfait, dans les conditions prévues par les arrêtés d'application, aux dispositions des articles R. 311-1 à R. 318-8, R. 321-10 et R. 413-13 du code de la route, pour la catégorie du véhicule concerné ;
- le porte-à-faux arrière du véhicule, non compris les ferrures et charnières satisfait aux limites minimales et maximales fixées par le constructeur :
- dans sa notice descriptive (1) ;
- ~~dans l'accord fourni par son service technique (1)~~ ;

et la longueur des ferrures est inférieure à 120 mm.
- les poids en charge sur les essieux sont égaux ou supérieurs aux charges au sol minimales, et inférieurs ou égaux aux charges au sol maximales prévues par le constructeur ;
- la largeur du véhicule n'excède pas celle fixée par le constructeur ;
- ~~le genre J1 n'est pas TCP ;~~
- ~~le genre J1 n'est pas en double genre et la carrosserie J3 n'est pas en double carrosserie.~~

Fait à Senlis, le 16/05/2013

signature et cachet

EUROVOIRIE S.A.S.
40, Av. Eugène Gazeau
60300 SENLIS
Tél. 03 44 53 30 57
Siret 312 378 870 00017

(1) rayer la ou les mentions inutiles
(2) références communautaires de la directive 199/37/CE relative aux documents d'immatriculation. Pour les rubriques inchangées, reprendre les données de la réception du véhicule incomplet
(3) J 1 ne peut être différent de celui prévu sur la notice descriptive et ne doit pas être TCP.
(4) J 3 doit répondre à la nomenclature des carrosseries prévues par le code de la route.

CERTIFICAT DE REPARTITION DES CHARGES

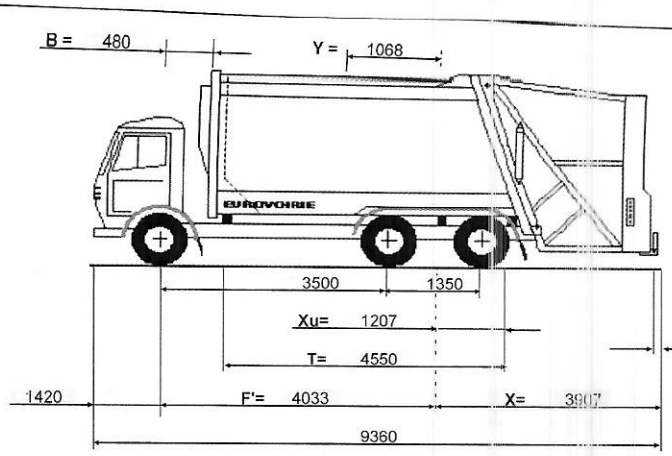

PTAC= 26000
PTRA= NEANT

Capacité rés. GO =	215
Ch1 =	183
Y1 du rés. GO =	1783
D1 =	1800
L1 =	900

Capacité rés. AdBlue =	95
Ch2 =	104
Y2 du rés. AdBlue =	2408
D2 =	1500
L2 =	250

LEVE CONTENEUR	
EUROVOIRIE	
ZOELLER	
TERBERG	OMNIDEL
AUTRE	

	ESSIEU AV	TANDEM AR	TOTAL
CHASSIS NU	4204	3002	7206
BENNE + LEVE C.	-164	7518	7354
POIDS A VIDE	PVAV= 4040	PVAR= 10520	PV = 14560
PASSAGERS 3	p AV = 225	p AR = 0	p = 225
RESERVOIR GO	Ch1AV= 81	Ch1AR= 102	Ch1 = 183
RESERVOIR AD-BLUE	Ch2AV= 62	Ch2AR= 42	Ch2 = 104
CHARGE UTILE	ChAV= 2894	ChAR= 8035	Ch = 10929
TOT. EN CHARGE	PTAV= 7302	PTAR= 18698	PT = 26000
P T A C	maxi = 8000	maxi = 19000	PTAC= 26000

Rajouter ralentisseur s'il y a

Longueur totale véhicule = 9,360
Largeur totale véhicule = 2,550
Surface au sol véhicule = 23,868
Empattement F' = 4,033

Porte à faux X = 3,907
Centre grav. charge utile Y = 1,068
Longueur du chargement T = 4,550
Porte à faux utile Xu = 1,207
F'-Y= 2,965

FICHE DE COTATION					
CLIENT: CORBAS ARCARCHON		N° Machine : 2013005		Date : 16/05/2013	EUROVOIRIE 40, avenue Eugène Gazeau
VOLUME 20 m3 OLYMPUS 20W	CHASSIS, marque: MODELE: N° chassis:	RENAULT PRC3C UHN6T4 VF629CHB000002543		N°kit 311142 Etabli par: P ROZEAUX	60300 SENLIS

REPARTITION DU POIDS DU CHARGEMENT :

Essieu(x) AV (ou pivot) Ch AV = $Ch \times \frac{Y}{F}$ = ... 10929 x 1,068 / 4,033 = ... 2894 .....kg

Essieu(x) AR $Ch\ AR = Ch \times \frac{F' - Y}{F}$ = ... 10929 x 2,965 / 4,033 = ... 8035 .....kg

REPARTITION DU POIDS TOTAL EN CHARGE PTC :

Essieu(x) AV (ou pivot)

Poids à vide : PV. AV = ...	4040 .....kg
Poids du conducteur et passagers p. AV = ...	225 .....kg
Ch AV =.....	2894 .....kg
PT AV total = ...	7302 .....kg
PT AV autorisé :	
minimal (2)	4262 .....kg
maximal (2)	8000 .....kg

Essieu(x) AR

Poids à vide : PV. AR = ...	10520 .....kg
Poids du conducteur et passagers p. AR = ...	0 .....kg
Ch AR =.....	8035 .....kg
PT AR total = ...	18698 .....kg
PT AR autorisé :	
minimal (2)	2440 .....kg
maximal (2)	19000 .....kg

Fait à SENLIS le 16/05/2013

Signature

EUROVOIRIE
RosRoca

40 avenue Eugène Gazeau
B.P. 50197
60306 SENLIS CEDEX

☎ 03 44 53 30 57
03 44 53 61 21

Déclaration CE de conformité

La Société EUROVOIRIE, sise au 40 avenue Eugène Gazeau - BP 50197 – 60300 SENLIS, **RCS SENLIS B 312 378 870 B, Code APE 342 A**,

Déclare que la benne à ordures ménagères neuve de marque EUROVOIRIE – Groupe ROS ROCA Environnement :

Client : ARCACHON COBAS

Type : OLYMPUS N° de série : 2013005

Equipée de son lève-conteneurs de marque TERBERG :

Type : TCA-DEL - OmniDEL N° de série : 1304260304

Est conforme aux exigences essentielles de santé et de sécurité de la Directive Machines 2006/42/CE du 17 mai 2006, de la Directive CEM 2004/108/CE et de la Directive Basse Tension 2006/95CE.

Est conforme aux exigences générales et exigences de sécurité de la norme EN 1501-1 (1998) et de ses amendements A1 (2004) et A2 (2010) et de la norme EN 954-1 (1995)

Que cet ensemble constitué est identique au modèle ayant fait l'objet d'un Examen CE de Type par l'organisme notifié CETE APAVE Nord Ouest situé 51 avenue Architecte Cordonnier BP247 59019 LILLE Cedex sous le **n° 0877 5114 130 04/10 2994.**

Les essais des sécurités et épreuves ont été réalisés en fin de fabrication.
Monsieur GAGNEPAIN de la société EUROVOIRIE est la personne autorisée à constituer le dossier technique.

Nous attirons l'attention de l'utilisateur, sur le fait que seuls les accessoires d'origine livrés avec l'équipement, font partie de la présente certification. Tout ajout d'accessoires supplémentaires, modification ou suppression des équipements installés, doit faire l'objet d'un nouvel examen par l'organisme notifié afin de vérifier que la sécurité a été maintenue au niveau requis et d'une nouvelle déclaration CE de conformité.

A Senlis, le 21/05/2013

EUROVOIRIE S.A.S
40, Av. Eugène Gazeau
60300 SENLIS
Tél. 03 44 53 30 57
Siret 312 378 870 00017

Cachet EUROVOIRIE

P.GAGNEPAIN
Directeur Général

TERBERG MACHINES
Manufacturer of environmental equipment

Terberg Machines B.V.
Baronieweg 23 > 3403 NL IJsselstein
Postbus 127 > 3400 AC IJsselstein
Tel > (030) 210 06 00
Fax > (030) 210 06 10
Internet > www.terbergmachines.nl
E-mail > info@terbergmachines.nl

DECLARATION D`INCORPORATION

Le constructeur TERBERG MACHINES BV
Baronieweg 23
3403 NL IJsselstein
Hollande

Déclare que le matériel neuf ou L`élément de matériel désigné ci-après:

Marque :	TERBERG MACHINES
Désignation :	Lève-conteneur arrière
Identification commerciale :	omnidel3
Numéro de série :	1304190302
Année :	2013

satisfait aux exigences essentielles ci-dessous de la directive 2006/42/CE

-1.1.3	-1.2.4	-1.3.3	-1.3.9	-1.5.1	-1.5.8.	-1.6.2
-1.1.5	-1.2.4.1	-1.3.4	-1.4	-1.5.2	-1.5.9	-1.6.3
-1.1.6	-1.2.4.3	-1.3.7	-1.4.1	-1.5.3	-1.5.10	-1.6.4
-1.2.1	-1.2.5	-1.3.8	-1.4.2 1	-1.5.4	-1.5.11	-1.6.5
-1.2.2	-1.2.6	-1.3.8.1	-1.4.2 2	-1.5.6	-1.6	-1.7.1
-1.2.3	-1.3.2	-1.3.8.2	-1.4.3	-1.5.7.	-1.6.1	-1.7.11
-4.4.2	-annexe VIIB					

Est conforme aux directives et normes suivantes:
Directive CEM: 2004/108/CE
Directive basse tension: 2000/14/CE
Normes:1501-1 (2011);1501-5 (2011)

Il est interdit de mettre en usage le produit mentionné ci dessus de manière indépendante tant Que la machine dans laquelle il sera incorporé n`aura pas été déclarée conforme aux dispositions de la directive 2006/42/CE

NL-IJsselstein 25 april 2013,

Terberg Machines B.V.

TERBERG MACHINES B.V.
Postbus 127, 3400 AC IJsselstein
Baronieweg 23, 3403 NL IJsselstein
Tel. 030-2100600 Fax 030-2100610
E-mail: info@terbergmachines.nl
Website: www.terbergmachines.nl

J.J. Arts
Directeur Adjoint,
VVC/KTZ